



AMITIE

OCTOBRE 2017 - N° 141

REVUE DE L'ASSOCIATION DES RETRAITÉS ET DES AMIS DU GROUPE ESSO ET EXXONMOBIL CHEMICAL
ARESSO EST MEMBRE DE LA FNAR, L'UNE DES COMPOSANTES DE LA CFR

ZOOM sur la région



LIMOUSIN-AUVERGNE/POITOU





LA VIE de l'Association

Hier à peine ont eu lieu deux réunions significatives, celle des délégués régionaux le 4 octobre puis celle du Comité de direction le 12 octobre.



La réunion des délégués régionaux a été marquée par l'absence de plusieurs d'entre eux soit pour des difficultés personnelles, soit malheureusement pour des problèmes de santé. Ils étaient malgré tout représentés au travers des propositions qu'ils avaient transmises à André Bataillard, leur porte-parole.



A l'inverse, nous avons eu le plaisir d'accueillir à cette réunion notre ami, Jean-Pierre Allibert, de la région Provence-Languedoc qui faisait déjà partie de l'équipe du regretté Guy Torrens et était donc impliqué dans la vie de sa région.

Plusieurs sujets ont été abordés :

- L'élargissement de la cible du recrutement par exemple en essayant de rassembler au-delà de nos adhérents actuels leurs familles dans le cadre de manifestations spécifiques.
- L'évolution du rôle de délégué régional et des structures dans nos régions à faible population Aresso.
- L'adaptation de nos modes de fonctionnement au vieillissement de nos membres et à son corollaire, les soucis de santé. Ceux-ci rendent les transports et la participation aux activités plus délicats, ce qui impacte les réunions de retrouvailles ainsi que les visites et voyages proposés. Covoiturage, réunions locales voire d'autres possibilités ont été évoquées et seront testées.
- Les Assemblées Générales : Par la qualité du programme et de l'organisation de Michel Messner, par la variété de ses animations, l'AG 2017 a été jugée fort réussie et appréciée de tous les participants. La préparation de la prochaine Assemblée en Aquitaine chez Marc Vignaud suivra le même format. Elle se tiendra du 28 au 30 mars 2018 à la Villa Regina dans la ville d'hiver d'Arcachon. Marc a déjà bien progressé dans la préparation de la manifestation et nul doute que ce soit un succès.
- Pour les années suivantes, Nord/Picardie et Provence-Languedoc ont été évoqués comme régions d'accueil possibles. Les délégués ont également abordé la création d'un numéro « Zoom sur une région » d'AMITIE, tel le présent numéro. Il donne une place plus importante aux adhérents d'une région. Si cette formule vous plaît, elle sera reproduite de temps en temps.

Le Comité directeur d'Aresso, quant à lui, s'est réuni à Rueil, le 12 octobre.

- A l'unanimité les membres présents ou représentés ont coopté **Jean-Pierre Allibert** en tant que délégué régional de la région Provence-Languedoc. Après avoir salué la mémoire de ses prédécesseurs, André Perez et Guy Torrens, Jean-Pierre a présenté au Comité ses idées pour relancer sa région et renouer des liens avec la raffinerie de Fos. Il compte sur le soutien de **Monique Sibra** et **Hervé Leconte** pour l'assister dans ce nouveau rôle. Une première réunion a déjà été organisée le 19 octobre en Arles.
- Les projets de modification de nos structures internes proposés par les délégués régionaux ont été approuvés par le Comité. Leur mise en œuvre fera l'objet d'une communication spécifique.
- L'Assemblée Générale 2018 en Aquitaine a été à nouveau évoquée. Cette AG sera électorale avec le renouvellement partiel du Comité directeur. Le Comité, pour s'adapter à la réduction de nos effectifs, a décidé de porter le nombre de ses membres de 26 à 24 dont 11 délégués régionaux. 8 postes seulement sont à renouveler. A cet effet, un appel à candidature est joint au présent numéro d'AMITIE.
- Notre trésorier, Patrice Goupy, a constaté la poursuite de la baisse des effectifs. De nouvelles actions ont été décidées, en particulier s'assurer que le personnel en fin de carrière connaît bien notre Association, envoyer une piqûre de rappel aux retraités non-adhérents et élargir la cible de recrutement en associant les familles des retraités aux événements Aresso.
- La santé financière de l'Association reste saine mais nécessite une vigilance permanente compte tenu de la baisse des effectifs, donc de nos ressources, ainsi que des changements possibles hors de notre contrôle.
- Pierre Lange nous a décrit la situation de nos systèmes de retraite et parlé des projets gouvernementaux en particulier en matière de fiscalité des retraités. A court terme la CFR, par tous les moyens dont elle dispose, s'efforce de se faire entendre et de s'inscrire dans les débats parlementaires préparatoires à la loi de finance. Par ailleurs, son action pour promouvoir l'instauration d'un régime universel de retraite suscite un certain intérêt. Rien n'est gagné et il est essentiel de rester mobilisé durant cette époque de réforme profonde de nos systèmes.

Nos outils de communication, que ce soit notre revue AMITIE, notre site Internet *resso-amitie* ou la newsletter mise en place avec succès cette année, sont perçus comme positifs et appréciés de nos adhérents. Le développement des moyens électroniques nous permet d'envisager des opportunités intéressantes pour améliorer la rapidité de la communication, le contrôle des coûts et la mise en place de nouveaux outils.

En 2018, Esso n'enverra pas son calendrier à ses retraités, membres d'Aresso ou non. Aresso a décidé de poursuivre donc son opération « Calendrier ». Il vous sera transmis avec le numéro d'AMITIE de décembre. Cette version tiendra compte des remarques formulées à propos de l'édition 2017, nous espérons qu'elle vous satisfera pleinement.

Pierre DULAU



Édit



En cette rentrée m'est venue l'idée, un peu saugrenue sûrement, de chercher la définition de trois mots que nous entendons très souvent et qui sont censés qualifier ce que nous sommes : **retraités, seniors et nantis**. Voici ce que j'ai trouvé en fouillant dans Internet, le Larousse, Wikipédia, etc.

Retraité : désigne l'état d'une personne retirée des affaires, éloignée du tumulte de la société tout en continuant à toucher régulièrement une certaine somme à titre de pension.

Senior : personne plus ou moins âgée faisant partie d'une catégorie dite « senior ».

Nanti : être riche, être pourvu de grands biens.

Vous retrouvez-vous dans ces définitions ? Moi, personnellement, pas vraiment ! Car sommes-nous ces retraités vraiment éloignés du tumulte de la société ? Je pense, au contraire, que nous sommes en plein dedans ! Nous sommes des « senior » mais cela ne veut pas dire vieux.

Nous sommes de grands consommateurs et de grands contributeurs :

- des consommateurs ! Un rouage clé dans l'économie moderne,
- des contributeurs actifs ! Car très sollicités dans la cellule familiale : parents très âgés, enfants et surtout petits-enfants, sans oublier les engagements dans le bénévolat pour 51 % d'entre nous.

Des nantis ! Les articles de Pierre Lange sont là pour nous rappeler combien le pouvoir d'achat qui nous avait été promis en tant qu'actifs a été érodé au fil du temps et combien il reste encore menacé aujourd'hui. Les bonnes retraites baissent, les petites souffrent.

Où sont donc nos grands biens ?

Alors méfions-nous du dictionnaire, cherchons une définition plus exacte de notre vie et de notre positionnement dans la société. Il faudrait l'inventer cette nouvelle définition pour qu'enfin peut-être les retraités aient une place à part entière sans être ignorés ou ballotés dans telle ou telle catégorie au gré des intérêts de nos gouvernements successifs. Qui aura cette illumination ?

Voici, sur un ton léger, la définition que je vous propose : *Personne ayant toute sa vie professionnelle contribué à la réalisation d'un projet collectif et qui, en devenant senior, investit sa pension dans la société de consommation et son temps dans le bonheur des siens et le bénévolat.*

Bonne rentrée à tous, restons optimistes et profitons du moment présent ■

Arlette RANDES



Sommaire

La vie de l'Association	2
La vie des régions	4-16
Nouveaux adhérents	16
Actualité retraites	17
3AM	
Informations retraites	18-19
Vie du Groupe	19
Santé	20
Voyages... ..	21-22
Souvenirs - Souvenirs	22
Le courrier des lecteurs	23
Carnet	23
Voyages, Calendrier	24





LA VIE des régions



Un ZOOM sur une région, pour quoi faire ?

Notre revue AMITIE, dans sa formule actuelle, reçoit des avis favorables et semble plaire à une majorité de nos lecteurs. Pourtant, aujourd'hui, nous publions un numéro consacré à l'une de nos régions, le Limousin-Auvergne/Poitou.

Oh, ce n'est pas un bien grand changement, nous laissons seulement plus de place aux adhérents de cette région pour nous parler d'eux, de leurs souvenirs, de leur cadre de vie, pour apprendre à mieux les connaître et pour leur donner envie de participer collectivement à la rédaction de ce numéro.

Il s'agit d'une petite variante, une entorse passagère à nos pratiques habituelles afin de rompre un peu la monotonie et permettre à une région de s'impliquer davantage dans la constitution d'un numéro.

Si la formule vous plaît, nous la reconduirons de temps en temps. Sinon, nous resterons fidèles à ce que nous faisons jusqu'à présent.

Donnez-nous votre avis, cela nous aidera à mieux vous satisfaire ■

La Rédaction

Limousin-Auvergne/Poitou



Gabriel SAINT-ANDRÉ

Un Zoom rien que pour nous, quelle chance !

Voilà longtemps que nous vous parlons de notre région. Elle est réputée pour ses eaux et ses stations thermales qui sont mondialement connues, pour son

histoire, ses hommes, ses métiers, sa terre et ses monuments aux heures si glorieuses mais elle est connue également pour ses 111 volcans. Le feu s'est éteint mais l'intérêt demeure.

Nous vous invitons à vous replonger dans le passé. Au fil des numéros d'AMITIE, nous vous avons parlé :

- de son eau dans les numéros 139, 135, 134, 133, 127 et sur notre page Internet,
- de son histoire, ses artisans dans les numéros 136, 132, 130, 126, 124, 122,
- de ses volcans ? Eh non ! Pas encore mais vous ne perdez rien pour attendre. Je vous dirai tout lors d'un prochain numéro. Patience !

Aujourd'hui, je ne vous parlerai pas de tout cela mais d'Esso dans notre région. Elle est située au cœur de la France, ce qui faisait dire à certains qu'elle aurait dû

accueillir une raffinerie unique qui alimenterait au plus près toutes les zones de notre pays. Sans raffinerie, notre région fut cependant un centre important pour nos forces de vente par ses dépôts pétroliers et par ses usines bitumes.

Comme les autres régions, nous fûmes l'objet de réorganisations multiples passant d'une direction régionale à un centre de gestion puis à des installations regroupées fonctionnellement. Ainsi va l'histoire...

Revenons sur certaines de ces étapes.

La Direction Régionale

En 1969, la DR de Clermont-Ferrand couvrant neuf départements, était implantée boulevard Côte Blatin, un bâtiment disparu depuis.

Elle était dirigée par Adrien Talon dont la secrétaire était Annie Batteux. Il avait pour assistant exploitation René Durr qui supervisait :

- les dépôts pétroliers de Clermont-Ferrand (Maurice Gasquiel), Gimouille-Nevers, Limoges (Marcel Tharaud), Brive (Francis Pecatiello), Le Puy-en-Velay (Guy Calvo) et Mende (Michel Kessler),
- les usines bitumes de Clermont-Ferrand (Firmin De Souza Floxo), Brioude (Jean Gaillard), Pont-Vert et Limoges,

- le magasin PBA (Pneus Batteries et Accessoires) dirigé par Jean-Pierre Deroche avec pour employé votre serviteur...

La région avait également :

- deux assistants commerciaux Réseau : Claude Viala et Jean-Michel Sorin avec pour chefs de secteur, Pierre Mesnet, Jean-François Régnier, Jean-Claude Souchal, Jean-Pierre Ferrier, Bailly, Hochenauer, Pierre Perrier, M. Pascal, Jacques Nesme,
- un assistant commercial Industrie : Camille Goumand avec deux jeunes ICI : Daniel Gaudry et Jean-François Veysières,



- un assistant commercial Bitumes : Louis Heiligeinstein avec Jacques de Puget, chef de secteur,
- un inspecteur Véhicule : André Massotier,
- des employés au bureau de région : Paul Chambon, Suzanne Chabrilat, Marcel Cazals, Edmond Morin, Jean-Claude Bru, Michel Vigier et Jean-Claude Rome.

Le dépôt de Clermont-Ferrand, dirigé par Gérard Gasquiel, comprenait :

- un dispatcheur : Jean-Claude Fontanili qui supervisait 7 chauffeurs de semi-remorque dont 6 Esso : Aimé Auclair, Paul Auclair, Simon, Marcellin Rodier, André Planeix et Michel Le Blevenec plus un camion porteur loué de 15 000 litres conduit par Combémorél.
- un service administratif constitué de Nicole Chabot, Michel Kessler, Pierre Richard avec un comptable bitumes : Robert Boulet.

L'usine bitumes dirigée par Firmin De Souza Floxo comprenait : Paul Jaffeux, Pierre Faure, Joseph Péliissier, René Soulier, Célestin Schutt et Gérard David.

Ouf, elle était belle notre équipe de 1969 !

J'ai eu plaisir à vous présenter cette Direction Régionale, une étape importante dans l'organisation de la Société que beaucoup d'entre vous n'ont pas connue. Tout était concentré au niveau de la région, ensuite peu à peu chaque spécialité développa sa propre organisation d'abord au niveau France puis aujourd'hui au niveau mondial.

La roue tourne. Au hasard des carrières, nombre d'entre nous allèrent ensuite dans d'autres postes, dans d'autres lieux avec d'autres responsabilités mais je suis sûr que cette époque est restée chère à tous.

Des anecdotes abondent. D'Adrien Talon qui nous disait avec le sourire : "vous avez l'épée de la dame au clebs" au lieu de

"l'épée de Damoclès" jusqu'à cette pauvre intérimaire à qui nous avons fait croire que nous rincions les wagons ayant contenu du fuel-oil domestique afin de les remplir de vin d'Auvergne, direction l'Italie !

Par contre, nous ne sommes pas riches en photos de nos installations ou de la vie des personnages de ces équipes. En avez-vous, nous pourrions les partager ?

Les organisations ultérieures

On n'allait pas en rester là et les restructurations se sont succédées en terre auvergnate comme ailleurs. Ensuite vinrent les centres de gestion, les divisions commerciales et puis... et puis...

Nos responsables commerciaux d'alors étaient Claude Viala et Jo Olivier. Deux personnages hauts en couleur !

Jo conduisait vite. Il avait trouvé un bon restaurant au col de Ceysnat qu'une route raide, sinueuse et dangereuse reliait au dépôt. Il la descendait à une vitesse folle, incompatible avec les lieux, de quoi vous donner plus de frayeur que n'importe quelle attraction de Disney. Arrivé au dépôt, il entrainait en coupant l'entrée en biais à plus de 80 km/h ce qui mettait Maurice Gasquiel dans un courroux indescriptible !

Claude Viala, arrivant au dépôt sans dire bonjour, criait « Appelez-moi madame Pinabelle ! » Elle s'occupait des Comptes à payer, c'est à dire de ce que nos clients nous devaient.

Lors de mon départ de Clermont-Ferrand, en présence des chefs de secteur et chefs de région, Claude me dit :

« Ne va pas au Réseau c'est nul ! ». Dix ans plus tard il me

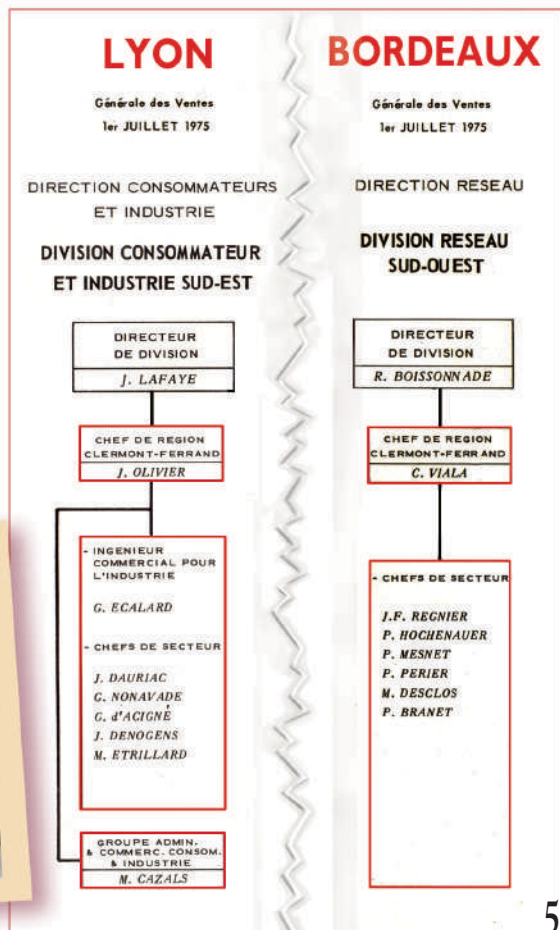
prenait au Réseau comme ICPBA ! La vérité d'un jour...

Plusieurs dirigeants y exercèrent leur talent, je pense à Jean Chacornac, Jean Lebrat... J'en oublie bien d'autres, qu'ils me pardonnent...

Avec le temps, certains d'entre nous ont pris leur retraite en dehors de la région. Au contraire d'autres vinrent se retirer chez nous. Au hasard je cite : au revoir Jean-Claude Fontanili, bonjour Nicolas Govoroff.

Je joins ci-dessous deux extraits d'organisation des années 1975. Ces chartes nous montrent alors que la nouvelle structure était dirigée en partie depuis Lyon et en partie depuis Bordeaux.

Si l'on regarde les nouvelles régions administratives en 2017, on constate que rien n'a changé. Notre région Aresso a l'Auvergne dans la région Rhône-Alpes-Auvergne et le Limousin-Poitou dans la Nouvelle Aquitaine.



1964 - 1965 - "Vendre, c'est une technique"
Les directions régionales de Lyon, Marseille et Clermont.

Maurice Etrillard, de la direction Marine à la D.G.V.

Après des études générales et techniques, mon premier contact avec la société Esso fut un stage comme « pilotin » (élève) à bord de l'Esso France, un T2* en 1952.

Mon service militaire en Tunisie de 1954 à 1956 puis une année d'application à l'École de la Marine marchande de Nantes, appelée aussi École d'Hydrographie, me permirent d'obtenir le diplôme/brevet d'O.R1 (Officier Radioélectricien de 1^{re} Classe).

En 1957, les examens en poche, j'ai repris contact avec le Capitaine Berthe, afin d'obtenir un embarquement, ce qui fut fait quelques mois après à bord de l'Esso Provence.

A partir de cette date et jusqu'à mon transfert à la Direction Générale des Ventes, j'ai assuré sur les pétroliers longs courriers type Esso Paris, Esso Bourgogne... les transmissions radio entre le navire et la terre : détresse, sécurité, météo, liaisons professionnelles et privées... (les liaisons satellitaires n'étaient pas encore utilisées de manière courante dans la Marine marchande) mais également la responsabilité du bon fonctionnement des appareils de radionavigation, radars, sondeur, radiogoniomètre, Decca, Loran...

Étant donné le peu de visibilité sur l'avenir de la Marine marchande, il m'a paru opportun de réorienter ma carrière. Après un stage de plusieurs mois au Siège, j'ai été affecté en 1970 comme chef de secteur Consommateur et Industrie à la DR de Clermont-Ferrand où j'ai assuré au gré des nombreuses réorganisations :

- la vente de FOD auprès des particuliers et des collectivités,
- la création et le suivi d'un réseau d'agents commerciaux et de revendeurs tous produits,
- la prospection et la vente à la Petite et Moyenne Industrie, BTP, transport...

■ pour terminer, chef de secteur Réseau pour l'animation, le suivi, la tenue et la modernisation des stations-service de la région Auvergne jusqu'à mon départ en retraite en 1993.

Maurice ETRILLARD

*T2 une série de pétroliers construits en grande quantité par les États-Unis lors de la Seconde Guerre mondiale. Il s'agissait des plus grands pétroliers militaires de l'époque. Près de 500 ont été construits entre 1940 et 1945.



Le Pétrophalt



Une tortue réfugiée par gros temps sur l'Esso Bourgogne



Convoi dans le canal de Suez avec l'Esso Normandie

Gérard David, une vie de marin... aux bitumes !

Certains collaborateurs d'Esso peuvent prétendre avoir eu une carrière riche par leur fonction, leur situation hiérarchique mais je puis vous assurer que celle de Gérard vaut le détour...

Gabriel Saint-André : Gérard bonjour, merci de nous recevoir si gentiment... Comment es-tu entré chez Esso ?

Gérard David : Entré à l'école maritime de Nantes et ayant obtenu quelques diplômes, j'étais « inscrit maritime ». J'ai postulé chez différents armateurs et obtenu deux réponses positives : Esso Standard et Shell.

GSA : Comment s'est déroulée la suite de cette aventure ?

GD : Après une entrevue à Rouen, chez un représentant d'Esso Standard, nous étions deux à devoir embarquer sur le Pétrophalt qui n'était pas encore arrivé à quai à Port-Jérôme. A midi, la personne avec qui j'étais m'offrit à déjeuner, n'ayant pas le sou ! Dans l'après-midi, nous nous rendîmes à PJ en car pour embarquer. Là je me rendis compte que j'avais passé la journée avec le commandant du navire ! J'avais 16 ans et étais en culotte courte...

GSA : Combien d'années as-tu navigué ?

GD : Dix-sept années au cabotage et long cours. Je ne vais pas tout te raconter car nous y passerions la nuit. J'ai embarqué trente-sept fois de tous les ports d'Europe et beaucoup du golfe Persique...

GSA : Au début, tu embarquais pour de longues durées ?

GD : Mon premier embarquement a été sur le Pétrophalt, devenu Esso La Mailleraye, du 25 février au 22 octobre 1952.

GSA : Et ensuite ?

GD : J'ai embarqué au long cours.

GSA : C'est-à-dire ?

GD : J'étais jeune, j'ai embarqué sur un T2 long courrier à La Pallice. En montant la coupée, j'ai croisé un monsieur avec plein de galons sur les manches à qui je n'ai rien dit. J'ai rejoint le poste des novices quand le « bosco » (maître d'équipage) venu à ma rencontre me dit : « tu arrives et tu en fais de belles, tu n'as même pas dit bonjour au pacha (commandant) ! » Le pacha était Jean-Marie Tassel.

GSA : L'as-tu revu ce « pacha » ?

GD : Oui, j'ai navigué longtemps avec lui. Je l'ai toujours salué par de retentissants « bonjour Commandant », ce qui l'amusait beaucoup !

GSA : Et à quelle période vint la fin de cette belle aventure ?

GD : En 1968, je débarquais de l'Esso France à Hambourg, une véritable expédition à cause des grèves. Esso avait envoyé un car pour nous rapatrier jusqu'à Rennes et après à Dieu vat !

GSA : Super ! Hambourg-Rennes en autocar... et la suite ?

GD : Je fus contacté par mon capitaine d'armement qui me proposa, ayant fait mon temps dans la marine, de quitter celle-ci pour prendre un poste à l'usine bitumes de Clermont-Ferrand. J'y fus bien accueilli par une équipe d'un certain âge... C'était à prendre ou à laisser ! Avec mon épouse, nous avions déjà deux garçons et elle attendait un heureux événement. Nous avons fait le choix de la stabilité permettant une vie plus équilibrée pour tous ; les congés de marin étaient nos seuls moments de vie de couple mais ils

passaient bien vite et les séparations étaient de plus en plus dures...

GSA : Pas facile pour un couple et des enfants !

GD : En fait, j'ai commencé sur un bitumier et j'ai terminé dans l'activité bitumes ! « La boucle était bouclée ».

GSA : Cette arrivée à Clermont-Ferrand, un dépaysement total ?

GD : Comme toute mutation d'activité, nous sommes passés par des moments difficiles mais globalement j'ai beaucoup appris auprès de Firmin De Souza Floxo, chef d'usine BE à mon arrivée, notamment en termes de gestion de personnel, comptabilité, gestion des travaux et de la sécurité, notre quotidien quoi !

GSA : Mais tu es arrivé ouvrier et tu as pris le commandement de l'usine bitumes ?

GD : En 1972, Firmin De Souza Floxo a été muté. J'ai pris les « rênes » de l'usine BE où, je dois le reconnaître, j'ai « pataugé » parfois (j'ai pu compter sur certains que je ne remercierai jamais assez - ils se reconnaîtront). J'avais une bonne équipe qui m'a beaucoup aidé, surtout pour la modernisation de l'usine. Une équipe soudée qui faisait front aux difficultés auxquelles nous étions confrontés, en respectant les règles budgétaires et de sécurité - tu connais - merci à eux !

GSA : Gérard, tout de même, tu as été le « boss » de la BE de Clermont-Ferrand pendant 20 années !

GD : Sais-tu dans la vie, un chef sans ses gars, il en a le titre... mais je reconnais que cette belle société Esso Standard devenue Esso... je ne peux que lui être



reconnaissant car entré à 16 ans, j'ai fait un bon parcours pour partir en septembre 1992 après 40 années d'activité. Se retrouver entre nous, est toujours un réel plaisir !

GSA : Gérard, tu ne m'as pas parlé de l'Algérie !

GD : Ce fut pour nous, combattants, une bien dure épreuve. Ce sera pour la prochaine fois. Tu sais tout de même que je suis investi ici au Cendre et sur le Puy-de-Dôme pour défendre les mémoires d'Afrique du Nord ■

Gabriel SAINT-ANDRE

06 25 74 53 49

gasaintan@numericable.fr

Alpes du Sud/Var/Corse



Marie-France JABLIN

Une île paradisiaque : Porquerolles

L'été dans le Sud-Est touche à sa fin. Il aura été chaud, très chaud même avec ces incendies ravageurs - désolation et colère devant ces arbres carbonisés, ces terres brûlées. Bienvenue à l'automne...

Pour clore la période estivale, je vous embarque pour une escapade sur l'une des trois îles d'or située dans le Var : l'île de Porquerolles. C'est la plus grande avec une superficie de 12,5 km² - 7,5 km de long sur 3 km de large.





Cette île est restée longtemps dans son état naturel. Ce n'est qu'au XVII^e siècle que les premiers aménagements furent réalisés. Porquerolles devint un point de défense pour la rade et le port de Toulon. Des forts et des batteries sont construits sous Richelieu avant d'être étendus sous Napoléon. L'île a eu pendant plusieurs siècles une fonction purement militaire. En 1793, les Anglais occupent les îles d'Hyères en même temps que Toulon. Quand ils les quittent en 1794, elles sont ravagées. De cette époque, on retrouve certains vestiges tels que le fort du Langoustier, le fort de la Repentance et le fort Sainte-Agathe.

C'est au XX^e siècle, en 1912 précisément, que l'île est rachetée par monsieur Fournier, un aventurier de nationalité belge qui a réussi dans le commerce de l'or au Mexique. Cette acquisition fut son cadeau de mariage à son épouse. Une île vendue par adjudication un million cent francs.

La famille Fournier travaille durement sur les terres de Porquerolles suivant le modèle utilisé au Mexique par son propriétaire. Une coopérative agricole accompagne le développement de cultures fruitières et viticoles. Il crée une compagnie maritime entre la presqu'île de Giens et Porquerolles.

Monsieur Fournier décède brutalement en 1935. Lors de la Seconde Guerre mondiale, l'île est réquisitionnée par les Italiens et les Allemands qui en font un lieu de surveillance et de défense de la rade de Toulon. Ce n'est qu'à la Libération que madame Fournier et ses sept enfants reprennent possession des lieux.

En 1971, l'Etat rachète 80 % de l'île aux descendants des Fournier. La gestion de Porquerolles est confiée au Parc National de Port-Cros. L'île devient un site classé en 1988, bloquant ainsi toutes les tentatives d'urbanisation. Les espèces végétales et animales sont rigoureusement inventoriées. Les eaux de baignade et de plaisance sont strictement contrôlées.

L'île de Porquerolles possède trois domaines viticoles de 200 hectares. A l'origine, les vignes furent implantées sur l'île pour créer de vastes espaces qui permettaient de couper la trajectoire des feux de forêt. Le *Domaine de l'Île* avec 36 hectares de vignobles est à vendre pour la modique somme de 10 millions d'euros. Avis aux acheteurs éventuels !

Porquerolles est une île paradisiaque aux eaux turquoise dont on ne se lasse jamais ■

Marie-France JABLIN

06 89 75 44 88

mariefrance.jablin@gmail.com

Aquitaine



Marc VIGNAUD

C'est la fin de l'été... et aussi celle des vacances. Je suppose que beaucoup d'entre vous ont vu repartir les petits-enfants confiés aux grands-parents avec un pincement au cœur mais aussi avec un

soulagement égoïste. La blague des *chicoufs* fait écho chez beaucoup d'entre nous.

En ce qui nous concerne, c'est toujours un plaisir de voir nos quatre petits-enfants se retrouver. Dès les premiers jours de juillet, les deux « locaux » attendaient impatiemment leurs cousins normands et, l'âge aidant, ils ont passé un mois à jouer sans se disputer. Mais c'est la rentrée. Les petits-enfants sont repartis à l'école et leur grand-père va reprendre ses activités...

Pour Aresso, trois chantiers sont en cours :

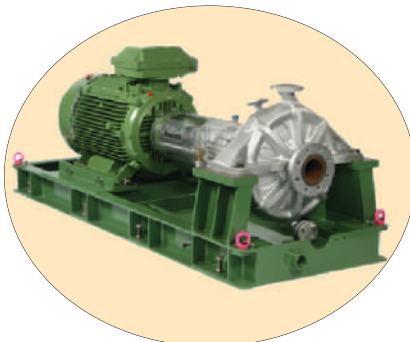
- mettre une dernière touche à la sortie commune avec la région Midi-Pyrénées/Roussillon prévue le 19 octobre à Aire-sur-Adour. Hubert et moi-même recevons des inscriptions mais il est nécessaire de relancer ceux qui hésitent encore,

- préparer le calendrier Aresso 2018 avec l'équipe de rédaction et les autres délégués de région,
- préparer l'AG 2018 qui aura lieu en Aquitaine.

Souvenirs...

A la lecture des différentes éditions de notre revue, il m'apparaît que nous publions fréquemment des articles consacrés à des personnalités qui ont marqué notre vie professionnelle. C'est normal mais j'estime qu'il ne faut pas oublier les autres, les « sans grade » (un terme n'ayant aucune connotation péjorative). Je souhaite donc consacrer quelques lignes à l'un d'entre eux avec qui j'ai travaillé dans les années 1970 à la raffinerie de Fos-sur-Mer.

Il était d'origine espagnole et son accent le montrait bien...



Technicien d'entretien à la raffinerie, il s'occupait des pompes et des compresseurs de l'Unité 1. Il en prenait un soin infini, s'assurant qu'elles étaient bien graissées et pestant contre ces « ... de fabricants » lorsque l'une d'entre elles tombait en panne.

Il n'avait pas besoin de plans pour les réparer. Connaissant chacune d'entre elles par cœur, il les démontait et remontait sans jamais se tromper. Il n'avait aucune autorité sur ses collègues mais ceux-ci venaient systématiquement le voir pour avoir son avis.

La notion de temps de travail n'avait pas de signification pour lui. Quand il commençait une tâche, il n'était pas question de s'arrêter avant qu'elle ne soit finie. Ayant dû le remplacer par un autre mécanicien parce qu'il avait atteint la limite légale de travail hebdomadaire, il a demandé à me voir et m'a reproché amèrement de ne pas l'avoir laissé terminer. Mes explications ne l'ont pas convaincu car il pensait que je ne lui faisais pas confiance...

Combien a-t-il réparé de pompes permettant à la raffinerie de fonctionner ? Je n'en ai aucune idée mais cela doit se compter par milliers...

Il s'appelait José Salinas ■ Marc VIGNAUD
06 62 55 66 81
vignaud.marc.pierre@gmail.com

Bretagne/Pays de la Loire



Jean-Claude
VERVAET



Les enclos paroissiaux

Traversant la vallée de l'Elorn, la route des enclos paroissiaux vous propose une vision très originale du catholicisme. Sur un calvaire, un jubé ou un arc triomphal, la religion et les légendes bretonnes se mêlent dans de spectaculaires réalisations. Laissez-vous surprendre par ces chefs-d'œuvre !

Une des originalités du Finistère

Les enclos paroissiaux constituent un ensemble architectural unique en France, composé d'une église, d'un mur d'enceinte (d'où son nom), d'un portail monumental ou arc de triomphe, d'un calvaire et d'un ossuaire. La majeure partie des enclos paroissiaux de Bretagne est située dans le nord et le centre Finistère. Ils sont apparus au XVI^e siècle à « l'âge d'or » de la Bretagne. La région bénéficiait alors d'une économie florissante liée au commerce maritime et à la production de chanvre et de lin dont les toiles étaient exportées dans toute l'Europe. C'est à partir de cette époque que s'édifient les plus beaux enclos paroissiaux, jusqu'au XVII^e siècle.

Témoignages d'une véritable tradition artistique au service de la ferveur religieuse, les enclos paroissiaux ont représenté l'ancrage des communautés dans leur histoire et dans leur culture. Lieu emblématique de l'appartenance à la collectivité, l'enclos remplissait une fonction religieuse mais aussi une fonction sociale par l'accueil des conseils d'élus, préfiguration des futurs conseils municipaux. La compétition entre les communes pour la réalisation du plus

bel ensemble architectural a mobilisé de nombreux artistes et artisans : architectes, sculpteurs, verriers, ébénistes, peintres... qui ont marqué la pierre et le bois de leur empreinte. Les statues, les sablières et les retables vous en apprendront beaucoup sur ceux qui les ont commandés et réalisés, il suffit d'observer...

De belles querelles de clochers

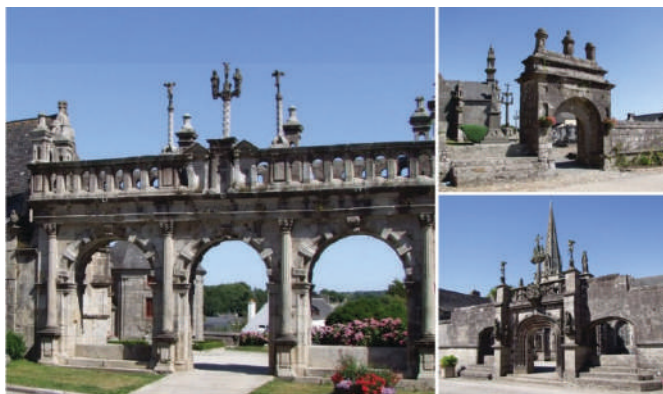
Ce sont les fleurons du circuit : Saint-Thégonnec, Guimiliau et Lampaul-Guimiliau se livrent une compétition par enclos interposés. C'est à celui qui sera le plus remarquable, le plus exubérant...

Saint-Thégonnec accumule les richesses ornementales en frôlant l'ostentation : calvaire à triple croix, clochetons sur l'église, chaire ouvragée... Toute l'opulence générée par le travail du lin s'exprime avec magnificence, des marches de l'entrée jusqu'en haut du clocher.

Guimiliau se distingue par son impressionnant calvaire. Plus de 200 personnages jouent des scènes légendaires et religieuses, avec beaucoup de vie et d'expression. Des histoires en 3D ! Sur le porche de l'église, une galerie d'apôtres salue les visiteurs.

Extérieurement plus discret, l'enclos de Lampaul-Guimiliau est prestigieux par sa poutre de gloire déroulant une frise polychrome sculptée sur trois faces et six retables qui sont de véritables livres illustrés.





Arc de triomphe de Sizun

Un ensemble architectural

Le mur d'enceinte

Il délimite le passage de l'espace profane à l'espace sacré, du royaume des vivants au royaume des morts. Un passage dont le caractère symbolique est souvent représenté par une porte triomphale.



Calvaire de Plougastel-Daoulas

Le calvaire

Véritable livre de pierre, il représente différents épisodes de la vie du Christ et de ses apôtres et peut compter jusqu'à deux cents personnages. Il jouait un rôle pédagogique auprès de populations qui n'avaient pas accès à la lecture. Il n'est pas rare d'y trouver également des allusions à des légendes où le diable est souvent présent.



Calvaire de Guehenno du XVI^e siècle
(le seul calvaire classé dans le Morbihan)

L'ossuaire

Il recevait les ossements exhumés quand fut jugée incongrue une trop grande cohabitation entre les fidèles et les défunts dans l'église. Il permit ensuite de réguler l'évolution des cimetières situés dans l'enceinte de l'enclos. Sa façade arbore très souvent des sentences abordant le passage de la vie à la mort. Les crânes, eux, étaient conservés dans des boîtes à reliques dans des bâtiments plus vastes, accolés à l'église ou, de plus en plus souvent, formant un bâtiment séparé. La chapelle reliquaire est parfois un édifice très ouvragé doté de fenêtres.



Ossuaire de Pleyben



Chapelle recevant les reliques



Reliquaires (boîtes abritant crânes et reliques)

L'église

Sa monumentalité traduit les défis relevés par les communes dans leur recherche de la plus belle réalisation. La majesté des clochers, l'ornementation des porches, le travail des sablières, le détail des verrières et les aménagements intérieurs : retables, chœur, mobilier, orgues... content, chacun à leur manière, le savoir-faire de ces bâtisseurs au service de la grande et de la petite Histoire.



Eglise Notre-Dame
de Tréquez-Locquémeau



Eglise de Locquirec



Eglise de Saint-Jean-du-Doigt

Le patrimoine religieux de la Bretagne constitue une des sources de "l'enchantement breton".

Il n'est guère de paysage de l'intérieur qui ne soit marqué, ici ou là, par une croix de pierre, une statue, le clocher d'une église ou d'une chapelle, expression de la ferveur religieuse du peuple breton. Pendant des siècles et aujourd'hui encore ce sont des merveilles architecturales et artistiques pour tous les visiteurs qui se donnent le temps de les découvrir au détour des chemins.

Kenavo ■

Jean-Claude VERVAET
06 47 79 31 65
vervaet.jean-claude@orange.fr

Est



Michel MESSNER



Bonjour,

L'été est derrière nous et la rentrée s'annonce agitée avec ses traditionnels mouvements sociaux mais il y a belle lurette que nous y sommes habitués.

Par contre, je n'ai pas encore pris l'habitude de voir démarrer les vendanges en plein été en Alsace. Dans ma jeunesse, elles débutaient au mieux fin septembre voire mi-octobre. Or, cette année, le coup d'envoi a été donné le 24 août pour les crénants et le 30 août pour les autres vins AOC Alsace. Avec 850 000 hectolitres prévus, c'est la plus faible récolte depuis 30 ans ! L'année dernière la production avait dépassé 1176 000 hl. Ceci s'explique par les gels nocturnes du mois d'avril, en pleine floraison de la vigne et les orages de grêle du mois de juin qui ont fortement endommagé

certaines parcelles surtout dans le Haut-Rhin. Néanmoins la qualité sera au rendez-vous car l'été a été très ensoleillé et sur les parcelles où la récolte est plus faible le raisin mûrit mieux et plus vite.

Alors c'est plein d'espoir que je patiente pour les premières dégustations du millésime 2017 vers la fin de l'année chez mon producteur préféré...

Pour ceux d'entre vous qui ont eu l'occasion de visiter le musée Laliqie lors de l'Assemblée Générale de mars, sachez que James Suckling, célèbre critique de vins californien, y a présenté ces jours derniers son guide 2017-2018 des grands vins d'Alsace. Il a retenu 100 vins parmi les 500 dégustés, sur les conseils de Romain Iltis sommelier de la Villa Laliqie (meilleur sommelier de France 2012 et meilleur

ouvrier de France depuis 2015). Ce guide est téléchargeable sur le site : jamesuckling.com – Great wines of Alsace Guide 2017/2018.

En ce qui concerne la région Est, après l'Assemblée Générale de mars nous n'avons pas de rencontre programmée pour la fin de l'année et c'est au printemps 2018 que j'envisage de vous proposer un repas en commun.

A moins que certains d'entre vous ne me sollicitent pour organiser quelque chose avant... et bien entendu c'est avec grand plaisir que je prendrai le relais.

Bien amicalement ■

Michel MESSNER
03 88 52 02 24
06 24 92 56 20
michel.messner@free.fr

Ile-de-France



Patrick CONSTANT

Si le tournoi de Spétanque a dû être annulé, faute de participants en nombre suffisant, un quiz a réuni une quinzaine de « têtes bien faites et bien pleines » qui, pendant près d'une heure, ont essayé de répondre à de

multiples questions touchant aux domaines des plus variés : littérature, musique, histoire, géographie, cinéma, politique, peinture... Ambiance studieuse,

Sous un beau soleil de juin, ce jeudi 8, nous étions une centaine à nous retrouver au club-house de Rueil pour notre traditionnel barbecue, prélude à la période estivale.

téléphones portables interdits !!! Ils étaient là, retrouvant une âme de lycéen...

Le challenge était de taille, jugez-en avec ces quelques questions :

- **Prix Goncourt 2016 ?** - Leïla Slimani pour *Babylone*,
- **Combien de présidents a compté la IIIe République ?** - Quatorze,
- **Sportive française la plus titrée ?** - Laura Flessel,
- **Longueur de la Loire ?** - 1012 km,
- **Auteur de cette citation "la dictature, c'est ferme ta gueule ; la démocratie, c'est cause toujours" ?** - Woody Allen.

Nos trois équipes gagnantes se talonnaient mais avec 88 points sur 120, Régine Cetin et Monique Haussaire arrivaient en tête, suivies de près par Suzanne et Pierre Groul 86 points et de Michèle Doussal et Eliane Quentin 84 points. Nos lauréats furent chacun récompensés par un panier gourmand de nourritures terrestres.

Isabelle nous avait, comme à l'accoutumée, préparé salades, brochettes et desserts qui ont régalié nos papilles ; un soleil généreux nous a permis de déjeuner en terrasse.

Merci à vous tous qui nous avez aidés à partager ce moment de convivialité en dressant tables et buffet et en participant au service.

Cette atmosphère chaleureuse et conviviale ne pouvait qu'annoncer une période estivale toute agrémentée de belles rencontres familiales ou amicales, ce qui fut le cas, je l'espère, pour la plupart d'entre vous ■



Patrick CONSTANT
07 87 64 11 71

constant.patrick@yahoo.fr



Midi-Pyrénées/Roussillon



Hubert FRUTOSO

C'est la rentrée, j'espère que vous avez passé un bel été, les activités Aresso reprennent.

Nous étions 31 à partir en voyage du 16 au 23 juin en Sicile et aux îles Eoliennes. Nous en garderons comme à chaque fois un excellent souvenir. Les photos du séjour sont visibles sur le site Aresso. C'est promis, on repart l'année prochaine. Où ? A suivre, je vous ferai des propositions.



Un de nos doyens, Georges Aldias, il ne m'en voudra pas de le nommer ainsi, a quitté la ville rose pour aller s'installer au pied des Pyrénées plus précisément à Pau. Fidèle participant à toutes nos activités, ses connaissances et sa culture nous

manqueront, nous comptons tout de même le voir encore lors de nos futures rencontres.

Avec Marc Vignaud, nous retracerons dans la prochaine revue les événements de la sortie commune Aquitaine et Midi-

Pyrénées/Roussillon du 19 octobre à Aire-sur-Adour à la jonction des régions du Tursan, de l'Armagnac et du vin de Vic-Bilh, à consommer comme il se doit avec modération.

Vous avez été informés du décès de Michel Ducher le 25 juillet dernier. Quelle triste nouvelle ! J'ai connu Michel en 2004 en arrivant à Toulouse pour poursuivre mon activité professionnelle et j'ai pu apprécier comme nous tous son charisme. Il était à l'époque président d'Esso Sports Midi-Pyrénées et c'est en 2006 que j'ai pris sa succession.

Entré en 1962 chez Esso à Nancy, il a commencé par occuper des postes commerciaux et administratifs. Sa carrière a été jalonnée de réalisations remarquables pour le Groupe. Les différentes affectations qu'il a eues sur le territoire et au siège n'ont fait que confirmer sa rigueur et son professionnalisme. Il a quitté le Groupe en 1995 où il occupait au siège le poste de chef de projet « Maîtrise des Opérations et Qualité ».

En tant que délégué régional j'ai reçu de nombreux appels téléphoniques d'anciens collègues et collaborateurs. Vous avez eu ce besoin de partager votre peine. Je savais que c'était un type bien, comme on dit, et j'ai découvert à travers vos témoignages d'autres qualités de Michel.

Je lui connaissais deux passions en plus de l'amour des siens ; il pratiquait de façon assidue le cyclotourisme avec Marie-Claude son épouse et la peinture à l'huile sur soie.

Ses amis d'Aresso l'ont accompagné lors de la cérémonie. Nous renouvelons nos sincères condoléances à Marie-Claude et à sa famille.



Nord/Picardie



Jean-Pierre VANSANTE



**A toute autre saison,
je préfère l'automne.**

L'été s'en va, laissant place de façon prématurée à un automne précoce. Les feuilles commencent à tomber, les champignons sortent dans nos pâtures et

nos bois, les raisins remplacent melons, pêches et fraises, les courges et potirons remplacent tomates, haricots verts sur les étals de nos marchés. Nos petits-enfants ont repris le chemin de l'école et les grands leurs activités professionnelles agrémentées des éternels bouchons routiers à l'entrée de nos villes.

Nous, retraités, avons vécu un été bizarre, en particulier dans notre région, subissant plusieurs vagues caniculaires nous obligeant à vivre enfermés pour nous protéger mais aussi de longs épisodes de grisaille. J'espère que malgré ces aléas météorologiques tout s'est passé au mieux pour chacun d'entre vous et je vous souhaite un bel automne et pourquoi pas un été indien.

RISQUES INFORMATIQUES :

Un petit conseil en cette rentrée sur votre protection informatique lors de l'utilisation de vos ordinateurs ou tablettes. En un mois je viens de subir trois attaques d'intrusion dans mon ordinateur, attaques chaque fois déjouées et bloquées par mon logiciel anti-virus et anti-amorçage. Ces essais avortés venaient de pirates se faisant passer pour des collègues connus de l'Aresso ou des commerçants avec qui nous avons échangé des courriels. Leurs boîtes à lettres et carnets d'adresses avaient été piratés ! Les messages étaient envoyés de leur adresse individuelle à mon adresse évoquant une situation de crise et un besoin dramatique d'argent à leur envoyer !!!

Tous ces correspondants m'ont confirmé le piratage de leur ordinateur.

Face à ces risques :

1. Veiller à vous équiper d'un système de protection anti-virus et anti-amorçage puissant vous permettant d'effectuer en sécurité vos transactions bancaires.



2. Si vous êtes victime d'une attaque ne pas ouvrir le message. L'ouvrir c'est ouvrir la boîte de Pandore à votre pirate qui installera des logiciels espions pouvant aller jusqu'à s'introduire dans vos flux financiers.

3. Malgré le message, n'hésitez pas à appeler au téléphone son émetteur pour en vérifier l'origine.

4. Penser à nettoyer régulièrement votre système informatique.

5. Protégez l'accès à votre ordinateur et ses logiciels associés par un mot de passe de huit chiffres et lettres changé régulièrement (évités dates de naissance ou de mariage).

6. En sus, pour les opérations très sensibles telles que l'accès aux comptes bancaires et mouvements associés, n'ouvrez les logiciels concernés que par un autre mot de passe (deuxième barrière) changé aussi régulièrement.

Avec ces précautions vous pourrez naviguer plus tranquillement.

Bon automne à tous ■

Jean-Pierre VANSANTE
06 79 43 08 51
vansante.jean-pierre@orange.fr

Normandie



Christian LEMIEUX

Bonjours chers amis,

Finies les vacances et septembre très pluvieux nous a rappelé que l'automne n'était pas loin.

J'espère que vous avez passé cet été sans problème majeur. Nous avons eu une période très chaude en juin, toujours difficile à gérer par nos organismes « un peu vieillissants ».

Pas de nouvelles fraîches à vous communiquer, période estivale oblige. Pour ma part, avec mes amis délégués, je participerai à une réunion qui nous permettra de faire le point sur nos activités respectives et d'anticiper sur diverses questions, telles que les effectifs, les animations et l'avenir de l'Amicale.



La pluie succédant au soleil a du bon...
Une profusion de magnifiques cèpes parsèment
notre belle forêt toute proche. Reste à
concocter des plats délicieux...

Autre sujet, plus local, ce sera notre repas d'automne le 19 novembre. Toute l'équipe vous attend très nombreux, et pour les nouveaux retraités c'est le moment idéal pour retrouver quelques amis et collègues de travail. C'est le premier pas qui est le plus difficile, ensuite nous constatons à chaque retrouvaille beaucoup de joie et de bonheur.

Dans un prochain numéro d'AMITIÉ, je vous parlerai d'un nouvel engagement personnel. En effet, à la demande de la FNAR, j'ai accepté d'être un représentant des usagers dans

un établissement hospitalier local. Je ne puis en dire plus car cette activité est encore « balbutiante ».

Je vous quitte chers amis, en vous espérant tous en bonne santé avec, je le souhaite vivement, le plaisir de vous revoir prochainement.

Amitiés sincères ■

Le climat change... Je réfléchis à arracher mes pommiers pour y planter de la vigne. Le raisin blanc est fini, le rouge arrivera peut-être si le soleil daigne faire son retour avant les frimas...

Christian LEMIEUX
02 35 96 10 09
christian.lemieux@neuf.fr

Provence-Languedoc



Jean-Pierre ALLIBERT

Chers amis,

Nous envisageons de nous réunir au début de l'été dans le cadre champêtre du château d'Avignon en Camargue. Après avoir rassemblé la documentation nécessaire de ce lieu sur le site Internet et élaboré un premier projet afin de prendre date, je décidais de m'y rendre. Ma visite fut brève ce jour-là, je me heurtai aux grilles fermées du château sur lesquelles veillaient deux vigiles.

Notre délégation régionale, que nous nous employons à réactiver avec Monique Sibra et Hervé Leconte, a organisé sa première réunion, le 19 octobre, en Arles. Au programme : une visite guidée du musée de renom *Arles antique* suivie d'un déjeuner gastronomique au lycée hôtelier. Vous saurez tout sur cette rencontre dans le prochain numéro.

Mais, avant que vous ne découvriez ma signature, laissez-moi me présenter à ceux que je n'ai pas l'honneur de connaître.

J'ai eu, dans les années soixante, le privilège d'intégrer le personnel de la raffinerie de Fos-sur-Mer, d'abord au service Comptabilité, ensuite aux Expéditions. Après être "monté à Paris" et avoir accompli quatre années au siège de la Défense, l'idée me vint de devenir gérant de l'une des nombreuses stations-service de notre marque.

Il ne me restait alors plus qu'à convaincre ma future épouse, également employée aux Comptes clients, de m'accompagner dans cette aventure. Nous avons quitté la capitale en 1978 pour gérer la première station-service que la Société nous confiait, à Voiron. Ensuite, si vous descendiez dans le midi lors des

grandes migrations estivales par l'autoroute A7, vous avez peut-être fait une halte et un plein à l'Esso-Service Portes de Lyon ? Nous y étions de 1982 à 1988. Puis, entre 1988 et 1994, nous aurions pu nous rencontrer sur la route des châteaux de la Loire à l'Esso-Service Blois-Ménard sur l'autoroute A10 dans le sens Bordeaux-Paris. Enfin, nous avons bouclé notre carrière plus au sud, sur l'A9 à l'Esso-Service Ambrussum-Nord, c'était en l'an 2000 ! Dix-sept ans déjà.

L'heure de la retraite ayant sonné, nous avons rejoint l'association régionale d'Aresso qu'André Perez et Guy Torrens ont animée avec talent et auxquels nous

rendons hommage en adressant nos meilleures pensées à leurs épouses, Jeanne et Monique.

Pour conclure, je vais m'employer à favoriser toutes les actions que nous pourrions mener avec votre aide précieuse à laquelle je fais appel.

De mon côté, je m'efforcerai de faire de mon mieux en incitant un plus grand nombre à nous rejoindre car nous devons préserver et partager nos souvenirs.

Bien à vous tous ■

Jean-Pierre ALLIBERT
04 66 81 84 98
jp.allibert30@gmail.com



Rhône-Alpes



André BATAILLARD

Rendez-vous d'automne

Bonjour à tous, notre repas de printemps s'est déroulé en juin dernier juste avant que la canicule ne s'installe vraiment dans la région. J'espère que vous avez passé un bon été malgré la chaleur et par endroits une invasion de la *pyrale du buis* dont les dégâts provoqués par les chenilles dévoreuses sont de plus en plus visibles. Les enfants sont rentrés à l'école, l'automne se prépare, la maison est devenue plus calme, il est temps de penser à nous. Nous sommes en train de préparer l'organisation de notre repas d'automne qui se tiendra fin octobre/début novembre. Nous allons définir le lieu et vous en tiendrons informés au plus tôt ainsi que de la date. Je vous espère nombreux pour cette rencontre.

Et si nous faisons des économies ?

Parlons un peu énergie et voyons comment au quotidien nous pourrions faire réduire nos factures sans pour cela investir. Il s'avère en fait qu'au-delà de travaux de rénovation, de chauffage ou d'isolation, des gestes simples au quotidien peuvent nous aider.

Les Français consacrent en moyenne près de 6 % de leurs ressources à l'achat d'énergie, répartis en chauffage, éclairage, fonctionnement des appareils domestiques... et ce pour une facture annuelle moyenne de 3 000 €. Alors comment faire ? Prenons quelques exemples :



L'eau :

Pour consommer moins d'eau, privilégier les douches aux bains et fermer l'eau lors du savonnage et du brossage des dents.



Le lave-linge :

Privilégier le programme à 30°, tout simplement trois fois moins énergivore que celui à 90°.



Le froid :

Dégivrer régulièrement le congélateur évite une surconsommation de 30 %, penser également à la grille arrière car la poussière crée par sa présence une surconsommation d'énergie.



L'électronique :

Ne pas laisser inutilement les appareils en veille (télévisions, ordinateurs, appareils Hifi...).



La cuisson :

Couvrir les casseroles. Exemple : pour faire bouillir de l'eau c'est quatre fois moins de gaz ou d'électricité consommés.



Le chauffage :

Baisser la température de 1 degré, par exemple de 20° à 19° permet une baisse de consommation énergétique de 7 %. Libérer les radiateurs, les laisser découverts et dégagés et la nuit fermer volets et rideaux.



La chaudière :

Un entretien annuel réalisé par un professionnel évite le risque de panne (généralement le vendredi soir en plein hiver !), prolonge sa durée de vie et contribue à une réduction des émissions de CO2.

Je ne vous garantis pas la compensation de l'augmentation de la CSG mais c'est une façon, à portée de main, d'y contribuer... ■

André BATAILLARD
06 80 24 49 69
rolandre73@yahoo.fr

NOUVEAUX ADHERENTS



Gilles AUDIBERT	ILE-DE-FRANCE
Aurélié BANZET	AQUITAINE
Vincent GRAULE	AQUITAINE
Pierre ROLLAND	ILE-DE-FRANCE
Judith SAADA	ILE-DE-FRANCE
Henry VALLET	ILE-DE-FRANCE
Eliane VIENNOT	MIDI-PYRENEES/ROUSSILLON
Hélène WITS-ARMENGAUD	ILE-DE-FRANCE



Nouveaux efforts pour les retraités, sans doute mais sans discrimination



Pierre LANGE

Il faut bien constater que si la première vague de réformes du gouvernement continue de bénéficier d'une intense activité médiatique, sa partie retraites est plutôt restée en deuxième rideau jusqu'ici ; sauf bien sûr s'agissant du pouvoir d'achat des retraités matraqué par la hausse de la CSG. Il était sans doute normal que, dans le calendrier des débats, la réforme du code du travail devance

celle des retraites, l'autre réforme clé du quinquennat, vu sa charge émotionnelle, vu les conflits qu'elle a générés dans le passé et en tout cas vu le caractère novateur, pour ne pas dire incendiaire, de la révolution systémique proposée.

Le choix gouvernemental de n'aborder les retraites qu'en 2018 n'était évidemment pas une raison pour attendre avant de prendre rang parmi les parties prenantes au futur débat. C'est en effet un devoir, quand on représente un million et demi d'adhérents, de participer aux réflexions qui seront menées. Et c'est donc très normalement au Chef de l'Etat que nous avons tout d'abord confié (correspondance du 15 juin) que, si nous soutenions depuis dix ans déjà le concept d'un système de retraite unique pour tous les Français, proche de sa proposition, la hausse de CSG, en l'état, attaquait une nouvelle fois et très sensiblement le pouvoir d'achat de 60 % des retraités. Nous lui avons suggéré deux choses à titre de compensation très partielle : de supprimer le 1 % maladie prélevé sur les pensions complémentaires du secteur privé, prélèvement inexistant dans la Fonction publique, et de permettre aux retraités de déduire tout ou partie de la cotisation maladie de leur revenu imposable comme pour les salariés du secteur privé. Nous avons aussi exprimé au Président notre souhait qu'une attention particulière soit portée à la détermination du montant du revenu à partir duquel le nouveau taux de CSG s'appliquera, en faisant remarquer qu'avec 1200 €/mois (révisé plus tard à 1400 €/mois) on restait un « retraité modeste ».

Le Chef de l'Etat nous a fait répondre le 4 août par son chef de cabinet qu'il avait chargé Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes Publics, de « procéder à un examen attentif de l'intervention » de la CFR. Nous avons par conséquent repris les demandes faites au président Macron dans une lettre au ministre en en faisant porter copie au Cabinet du Premier ministre.

Diverses manifestations et la pression de la rue d'une façon générale ont certainement pesé dans la récente décision de rendre la hausse de CSG entièrement déductible du revenu imposable. Cela dit, notre intervention à l'Elysée, notre communiqué de presse* du 7 septembre largement diffusé et nos lettres à chacun des députés ne sont peut-être pas passés inaperçus non plus.

Nos initiatives ne vont évidemment pas s'arrêter là puisque, en particulier, un poste de *Haut-Commissaire à la réforme des retraites* vient d'être créé et immédiatement attribué à Jean-Paul Delevoye**. Cet ancien ministre, ancien président du Conseil Economique et Social et Environnemental, aussi ancien président de l'Association des maires de France n'entre

pas forcément de plain-pied dans la problématique des retraites. Nous pourrions de toute façon lui commenter le projet CFR « *Projet de loi portant création d'un régime universel de retraite* (juillet 2016) » dont l'Elysée a copie. Cela est d'autant plus important qu'à ce jour la fusion de tous les régimes en un seul semble rester le cœur et en fait l'unique objet de la « *réforme Macron* ». Réforme difficile que certains médias n'hésitent pas à qualifier de potentiellement explosive et dont la genèse occupera de toute façon tout le quinquennat, son application pratique venant ultérieurement.

D'ici là, le niveau des retraites, très lié à l'évolution de la masse des cotisations et donc à celle de la croissance, ne pourrait que bénéficier d'une accélération de celle-ci. Sa hausse modeste mais réelle depuis le début de l'année est évidemment une bonne chose mais le niveau des retraites est aussi lié à l'inflation et, comme on le sait (accord Agirc/Arcco du 30/10/2015), il ne changera pas ou pas significativement tant que celle-ci restera inférieure ou guère supérieure à 1 %, ce qui est la prévision actuelle d'ici 2020. En fait, l'inflation ne redémarrera pas franchement tant que les taux d'intérêt n'auront pas fait de même, avec comme d'habitude quelque retard par rapport à la remontée des taux américains. A ce sujet le resserrement actuel progressif de la politique monétaire américaine destiné à faire remonter l'inflation à un niveau cible de 2 % n'induit pas immédiatement une franche remontée des taux en Europe et en France.

En outre, en refusant de lever le statu quo sur l'âge de la retraite, statu quo de plus en plus difficile à tenir, l'Etat prive tous les régimes d'une partie importante du bénéfice lié à l'augmentation ininterrompue de l'espérance de vie.

A noter cependant que dans son récent « *avis* » annuel au gouvernement (loi de réforme 2014) sur la base des travaux du COR, le Comité de Suivi des Retraites (CSR) livre – timidement – quelques indicateurs « à vocation pédagogique » à considérer si rien n'est fait pour accroître l'âge de départ ou la durée de cotisation. Passons sur les détails de ces indicateurs qui chiffrent, en fonction des taux de chômage et de croissance, les sacrifices qui seraient demandés aux actifs et aux retraités mais notons que pour la première fois l'instance chargée d'éclairer le plus haut niveau de l'Etat sur le moyen de retrouver l'équilibre comptable des régimes de retraite d'ici 2040 s'exprime au sujet de l'âge, de façon subliminale sans doute mais s'exprime.

L'augmentation de 0,8 % des retraites de base (CNAV) au 1^{er} octobre (chacun calculera que ce n'est pas grand-chose) ne doit pas faire oublier que 2018 sera une « année blanche », sans augmentation alors que le minimum vieillesse en aura une - au motif qu'il faut progressivement rapprocher les prestations de ces deux régimes -. Cette année blanche économisera 380 millions d'euros à l'Etat.

D'autres initiatives CFR seront prises d'ici le vote de la loi de finances 2018 en fin d'année. Je vous rendrai compte dans AMITIE de décembre des résultats obtenus ■

Pierre LANGE

* *Les pouvoirs publics sont-ils sourds à la colère qui monte chez les retraités ?*

** *Rattaché à madame Agnès Buzyn, ministre de la Santé et des Solidarités*



INFORMATIONS RETRAITES

L'alourdissement de la fiscalité des retraites



Les retraités, considérés comme des privilégiés par beaucoup de politiques, ont été **plus sévèrement taxés que les autres catégories de la population depuis 2011.**

Parallèlement à cet alourdissement de la fiscalité, les pensions sont quasiment gelées depuis deux ans, ce qui entraîne une régression du pouvoir d'achat.

Il suffit pour le vérifier, surtout pour ceux qui perçoivent une pension chapeau, de comparer le revenu de pensions actuel, avec celui de 2010.

Vous trouverez, ci-après, un bilan entre les taxes nouvelles et les avantages perdus ; des taxes, qui prélevées à la source, sont quasiment indolores ; un bilan dans lequel nous avons inclus les autres anomalies fiscales qui frappent les retraités.

» Les nouvelles taxes sur les pensions de retraite

- Sur les pensions « chapeaux »
Mise en place en 2011, cette nouvelle taxe prévoyait une ponction de 7 à 14 % (suivant le montant perçu) et ce dès le premier euro. Rappelons que l'intervention de la CFR a permis d'éviter la taxation des pensions jusqu'à 500 € par mois et d'atténuer la taxe pour les montants supérieurs.
La taxe effectivement appliquée est de 7% sur le montant de la pension, compris entre 500 à 1 000 € par mois et de 14 % pour plus de 1000 €. Les nouveaux retraités, depuis 2011, ont vu la ponction alourdie avec 7 % entre 400 et 600 € par mois et 14 % au-delà de 600 €.
- Sur toutes les pensions
Afin de financer la dépendance des personnes âgées, nos élus ont imaginé une nouvelle taxe appelée Casa. Mise en place, en avril 2013, au **taux de 0,3 %**, elle s'applique à toutes les pensions que nous percevons.
- Relèvement du taux de CSG pour certains retraités
Dorénavant, c'est le **revenu fiscal de référence** qui est pris en compte et non plus le montant de l'impôt sur le revenu ; une disposition qui a conduit 460 000 retraités à subir en 2015 un taux de CSG de 6,6 % au lieu de 3,8 % ; parallèlement, 600 000 retraités ont vu leur prélèvement de CSG réduit.

» La suppression des avantages fiscaux des retraités

L'imagination sans limite de nos élus a encore frappé avec deux mesures qui, pour certains, se sont cumulées.

Certains retraités modestes sont ainsi devenus imposables et ont ainsi perdu les avantages liés à cette non-imposition :

- Fiscalisation de la majoration famille nombreuse
Avant, les majorations de pensions accordées aux parents de trois enfants et plus, étaient exonérées d'impôt sur le revenu. Depuis l'imposition 2013, ces majorations payées par les régimes de base et les caisses complémentaires sont imposées.
- Suppression de la demi-part « personne isolée »
Pour le calcul de l'impôt sur le revenu, les contribuables célibataires, veufs ou divorcés bénéficiaient jusqu'en 2009 d'une demi-part supplémentaire après le départ de leur dernier enfant à charge (à condition de ne pas vivre en couple). En 2010, cette disposition a été progressivement supprimée, puis elle a complètement disparue pour les revenus de 2012, déclarés en 2013.



» L'évolution des pensions

Afin de réduire la charge des caisses de retraite, deux mesures ont été prises en 2014 pour limiter l'évolution des pensions :

- le décalage d'avril à octobre pour leur revalorisation (perte de six mois)

- la minoration de la revalorisation des pensions (augmentation de l'inflation mesurée par l'Insee moins 1%)

Rappelons qu'il y a 25 ans, les pensions étaient réévaluées en prenant l'évolution de la moyenne des salaires ; puis, ensuite, c'est l'indice des prix Insee qui a été pris en compte pour la révision annuelle.

Depuis 2014, les pensions ne suivent même plus l'indice INSEE, ce qui accentue encore l'écart avec les salaires ; un écart estimé par les fédérations de retraités à quelque 20% sur 20 ans.



» La fiscalité différente des retraités

Deux autres mesures fiscales, relativement peu connues, ne sont pas à l'avantage des retraités par rapport aux actifs :

- l'abattement de 10 % sur le revenu imposable

Cet abattement est en effet limité pour les retraités et ne correspond pas aux 10 % annoncés ; pour un couple de retraités, en 2015, la déduction ne peut excéder la somme de 3707 € alors que pour un couple d'actifs, celle-ci peut atteindre 28314 €, soit huit fois plus.

L'administration justifie cet écart important par les frais professionnels

des actifs que cette mesure est censée compenser ; une explication fallacieuse car les frais professionnels des actifs sont remboursés par l'employeur et de plus dans la réalité, ils n'excèdent pas 2/3 % du revenu.

- la non déduction des cotisations de la mutuelle santé

Les bénéficiaires de contrat obligatoire peuvent déduire leur cotisation mutuelle de leur revenu imposable ce qui n'est pas le cas des retraités.

Chacun sait que la plupart des retraités paient des cotisations mutuelles élevées en raison de leur âge et des risques encourus. La non déductibilité de ces cotisations représente pour les retraités une charge supplémentaire qui se traduit par un montant de l'impôt sur le revenu plus élevé.

Pour être complet, rappelons que ces taxes ne sont pas ou partiellement déductibles du revenu pour le calcul de l'impôt, ce qui fait dire aux fiscalistes que nous payons l'impôt sur l'impôt.

Faites votre propre bilan et vous jugerez ...



VIE DU GROUPE ExxonMobil

I Résultats consolidés

du premier semestre 2017 :

- Résultat opérationnel ajusté de 36 M€ : amélioration des marges de raffinage et hausse des quantités de brut traitées.
- Résultat net : perte de 22 M€ reflétant des effets stocks négatifs.

I Résultats consolidés 2016 :

Résultat net de 276 M€ incluant une forte augmentation de la valeur des stocks.

Dans un contexte de repli des marges de raffinage par rapport à 2015, le résultat opérationnel ajusté de 120 M€ traduit l'amélioration de la performance opérationnelle au second semestre.

I Lancement officiel du programme Synergy en France

Synergy qu'est-ce que c'est ?

- une nouvelle génération de carburants,
- plus d'additifs dans les carburants « premium » pour améliorer les performances de votre véhicule et faire des économies de carburant (jusqu'à 2,8 % pour le Supreme+ Gazole),
- des nouveaux noms de carburants pour valoriser ces nouvelles formulations,



- une signature visuelle moderne et dynamique pour satisfaire toujours plus d'automobilistes,
- un objectif d'avoir l'intégralité du réseau, soit près de 600 stations, aux couleurs Synergy d'ici fin 2018.

I Harvey

Plusieurs grandes raffineries du Texas ont repris leurs opérations une semaine après le passage de la tempête.

ExxonMobil a annoncé le redémarrage de son installation de Baytown, la deuxième plus grande raffinerie des Etats-Unis.



SANTÉ

Se former aux gestes
qui sauvent
est un acte citoyen



ARRÊT CARDIAQUE

L'arrêt cardiaque (AC) inopiné ou mort subite de l'adulte est responsable de près de 60 000 décès par an en France.

90 % des arrêts cardiaques sont dus à une cause cardiovasculaire. Le plus souvent, il s'agit d'une **fibrillation ventriculaire**, c'est-à-dire un trouble du rythme cardiaque correspondant à des contractions rapides, irrégulières et inefficaces des ventricules du cœur. Il existe d'autres causes : noyade, électrisation, intoxication, hypothermie, overdose, insuffisance respiratoire aiguë...

Chacun d'entre nous peut être confronté, à n'importe quel moment et n'importe où, à un AC.

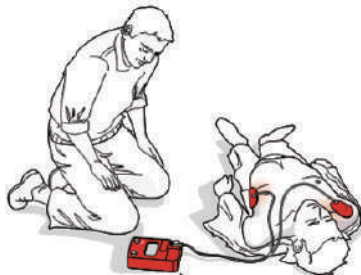
L'AC n'est pas forcément fatal. Notre cœur peut repartir s'il est pris en charge à temps. Sa seule chance : la présence d'un témoin qui appelle les secours et effectue un massage cardiaque en attendant leur arrivée.

Pratiquer le massage cardiaque et utiliser un défibrillateur : quelques heures de formation suffisent pour apprendre ces gestes simples. Il faut que tous les Français s'initient aux gestes de premiers secours comme on apprend l'alphabet ou la conduite.

Un grand progrès depuis le décret n° 2007-705 du 4 mai 2007 : « Toute

personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe répondant aux caractéristiques définies à l'article R.6311-14 ».

Ainsi, la législation française autorise désormais toute personne, même non médecin, à utiliser un **Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)** : très simple d'utilisation, cet appareil guide vocalement, étape par étape et garantit une utilisation sans risque, pour une victime d'un arrêt cardiaque, permettant de sauver une vie même avant l'arrivée des secours.



« Analyse du rythme cardiaque en cours »

Si on utilise **immédiatement** un DAE chez une victime d'arrêt cardiaque par fibrillation ventriculaire, **les chances de survie sont les plus élevées**. En effet, dans les études sur l'arrêt cardiaque qui

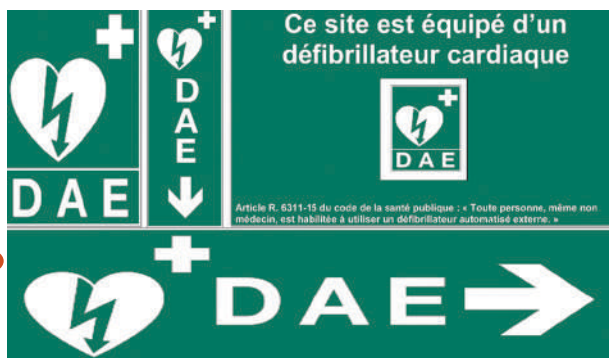
utilisent la défibrillation au cours des toutes premières minutes suivant l'arrêt, les taux de survie sont de 85 % voire plus (contre 3 à 5 % si l'on ne fait rien). **Pour chaque minute** qui s'écoule après un arrêt cardiaque, **les probabilités de survie chutent** de 7 % à 10 %.

En matière d'équipement en défibrillateurs, la France accuse un retard par comparaison avec certains pays comme la Grande-Bretagne, l'Autriche, les Etats-Unis. A Seattle (USA), par exemple, le taux de survie après arrêt cardiaque est de 30 %. C'est le résultat d'un double effort de formation de la population et d'équipement.

En France, les collectivités locales s'engagent pour rendre accessibles ces appareils de secours dans les lieux de vie à forte fréquentation : lieux de travail, centres commerciaux, centres sportifs, gares, aéroports, transports en commun... ainsi de plus en plus de villes s'équipent de défibrillateurs et ont initié des formations aux gestes qui sauvent.

Une **cartographie des emplacements** des DAE connue des SAMU pourra aider ce service à orienter les témoins d'un arrêt cardiaque.

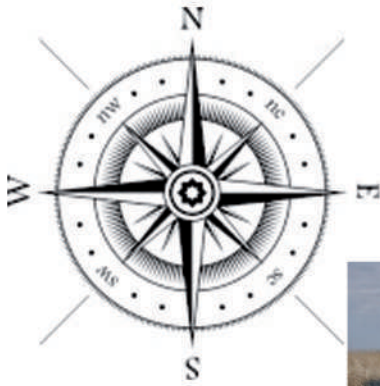
Signalisation
des défibrillateurs
cardiaques
automatisés
externes dans les
lieux publics :



Nous sommes tous concernés, nous avons tous le pouvoir de sauver des vies ! ■

Dr Ariane ISNARD
Directeur Médical ExxonMobil

Voyages, voyages...



Quel beau pays, nommé à juste raison « La Perle de l'Asie Centrale », ancienne République soviétique devenue un état indépendant en 1991.



Je pense me faire le porte-parole de tout le groupe pour dire que ce voyage a été très réussi : organisation, choix des visites, timing, nos rapports avec un peuple chaleureux et accueillant, le tout agrémenté par des commentaires passionnants et passionnés de notre guide Roustam. Tout cela a eu un impact considérable sur la bonne humeur du groupe.

Nous avons découvert une terre légendaire, sur les traces de Cyrus II dit « le Grand », fondateur de l'Empire perse, d'Alexandre le Grand, de Gengis Khan, premier empereur Mongol et de Tamerlan dit « Timour le Boiteux » conquérant d'une grande partie de l'Asie et fondateur de la dynastie des Timourides.

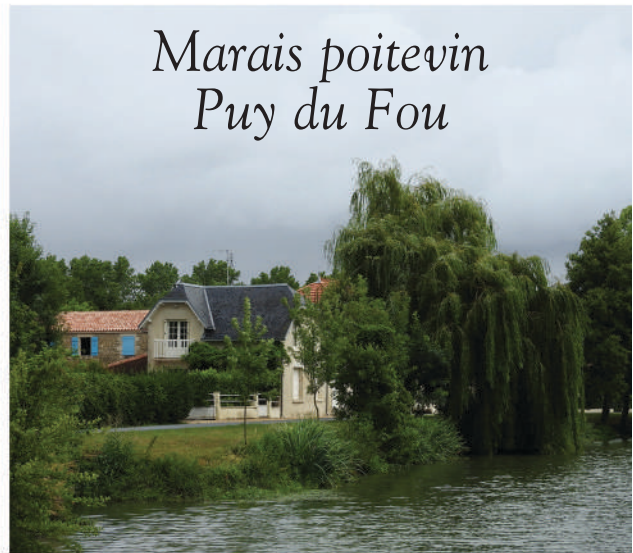
Nous avons suivi la route de la soie, parcouru d'immenses steppes, dormi sous des yourtes et déniché, au gré de notre voyage, de somptueux bijoux : les villes de Khiva, Boukhara, Samarcande et Tachkent.

Vous pourrez retrouver le reportage photos sur le site Internet [aresso-amitie](http://aresso-amitie.com).

Nous étions une vingtaine à 6 h du matin, gare Montparnasse, prêts à partir à la découverte du Marais poitevin et du Puy du Fou.

Après une croisière déjeuner sur *la Venise verte*, sous des trombes d'eau, le soleil a fait son apparition pour nous suivre à l'Abbaye de Nieul-sur-l'Autise, bijou de l'art roman. Le lendemain, visite d'un des plus beaux villages de France, Vouvant, joyau de l'époque romane. Excellent déjeuner dans une auberge où la propriétaire a su nous faire partager son amour pour sa région et sa cuisine raffinée. Une dégustation au *Domaine de la Barbinière* est venue terminer cette journée bien remplie.

Une bonne nuit et le lendemain matin « frais et dispos » nous partons au Puy du Fou.



Marais poitevin Puy du Fou





Le Puy du Fou

Le Puy du Fou est un parc de loisirs à thématique historique fondé en 1978 par Philippe de Villiers. Elu le meilleur parc du monde, le Puy du Fou offre une multitude d'attractions grandioses et d'aventures. Deux jours suffisent à peine pour voir tous ces spectacles plus merveilleux les uns que les autres. Notre installation à la *Villa Romaine* dans le parc a été très appréciée.

Le premier soir, *La Cinéscénie* : une représentation nocturne jouée par des bénévoles retraçant l'histoire de la Vendée à travers des scènes de la vie quotidienne d'une famille de paysans royalistes du Moyen Âge au XX^e siècle.

Le second soir, « *Les Orgues de Feu* » à la tombée de la nuit, sur le vieil étang du Puy du Fou : les musiciens romantiques apparaissent et font danser muses et farfadets dans une symphonie fantastique d'eau et de feu.

De l'avis de tous c'était un fabuleux voyage dans le temps, extraordinaire, féérique et poétique.

Amitié à tous ■

Josiane GAROT

SOUVENIRS... SOUVENIRS...



Funérailles africaines Souvenirs d'expatriation

Un employé de la Société mourut du SIDA à l'âge de 28 ans. L'enterrement eut lieu dans son village natal à quelques kilomètres de Dimbokro au centre de la Côte d'Ivoire, le point le plus chaud du pays. J'affrétai un bus pour permettre aux employés de participer aux funérailles.

J'arrivai sur place le premier en début d'après-midi. Je fus reçu par le chef du village, un homme âgé qui m'offrit un siège sous l'arbre à palabres dont l'ombre rendait un peu plus supportable la chaleur ambiante. Malheureusement, il ne parlait pas français. Les civilités d'usage se bornèrent à quelques sourires.

Quand le bus arriva, un employé servit d'interprète et la cérémonie put commencer. La tradition locale voulait qu'avant l'enterrement, on fasse passer les enfants du défunt, en aller et retour, au-dessus du cercueil encore ouvert. Le bébé de quelques mois ne posa pas de problème mais sa sœur, âgée de quatre ans, se débattit en poussant des cris stridents.

Après l'enterrement, le chef du village tint à nous dire ce

qu'il allait faire de l'argent versé par la Société et par les dons des employés : un tiers pour les frais d'obsèques, un tiers pour la veuve et un tiers pour le village. Cette part pour le village peut paraître importante mais il faut rappeler que le village a besoin de revenus car il constitue une assurance pour chacun de ses habitants, un havre où ils peuvent se réfugier en cas de détresse.

Arriva le moment du dîner. Les cuisinières du village nous avaient préparé un ragoût de bœuf accompagné de riz. On me servit le premier. J'eus droit à la partie la plus noble de l'animal, les testicules. Cela aurait été un affront de refuser. Je n'en avais jamais mangé. C'était très bon.

Au moment du départ et après nos remerciements, le chef du village s'approcha de moi en tenant un bœuf par les cornes. C'était son dernier cadeau. Un cadeau un peu encombrant que je transmis aux employés. Ils le firent monter à grand peine dans leur bus avant de le transformer en méchoui les jours suivants.



Gérard OSWALDT



LE COURRIER des lecteurs



Le plaisir d'essence.

Dans ce monde de brut
de moins en moins raffiné
nous passons Leclerc de notre temps
à faire l'Esso sur des routes, pour,
au Total, quel Mobil ?

On se plaint d'être à sec,
tandis que le moteur économique,
en ce temps peu ordinaire,
est au bord de l'explosion,
dans un avenir qui semble citerne.
Il conviendrait de rester sur sa réserve,
voire, jauger de l'indécence de ces bouchons
qu'on pousse un peu trop loin.

Il y a des coups de pompes
ou des coûts de pompes
qui se perdent.

La vérité de tout cela sortira-t-elle du puits de pétrole ?

Qu'en pensent nos huiles ?

Peut-on choisir entre L'éthanol et l'État nul,
voilà qui est super inquiétant !

C'est en dégainant le pistolet de la pompe
qu'on prend un fameux coup de fusil.

Je vous laisse réfléchir sur cet axe-là ou sur ces taxes-là...

Bonne route à tous !



NOS PENSÉES VONT ...

à ceux qui nous ont quittés

A nos adhérents

Samuel	AMIEL	ESAF	19 juillet	2017
Marie-Rose	ARRAULT	-	13 avril	2017
Julia	BODIN	-	21 avril	2017
Maurice	BRÉARD	ESAF	29 avril	2017
Bernard	DELOUPY	EMCF	25 mai	2017
Simone	DOASSANS	ESAF	2 juin	2017
Michel	UCHER	ESAF	25 juillet	2017
Michel	LACHEZE	EMCF	7 mai	2017
Guy	LENOUVEL	ESAF	11 août	2017
Thérèse	NEVEU	-	9 juin	2017
Ginette	PACHE	EREP	28 août	2017
Madeleine	POITEVIN	ESAF	17 septembre	2017

A nos anciens collègues

Marie-Thérèse	ANCELIN	EMCF	25 février	2017
Andrée	AYRAL	ESAF	24 mai	2017
Nicole	BARRAUD	EREP	25 avril	2017
Joseph	BEVELACQUA	ESAF	19 avril	2017
Jean-Pierre	BILLA	EREP	28 mai	2017
Gérard	BOYER	ESAF	19 juin	2017
Jean-Claude	CREUZIL	EMCF	1 mai	2017
Paul	DELBREIL	ESAF	25 mai	2017
Michel	EUDELIN	ERSAF	29 août	2017
Michel	FRESNEL	ESAF	6 mai	2017
Adrien	GAMERE	ERSAF	16 mai	2017
Jean-Pierre	GAURY	ESAF	1 avril	2017
Jean-Baptiste	GIRAUD	ESAF	27 avril	2017
Jean-Paul	GOSSELIN	EMCF	15 mai	2017
Joseph	LARROSA	ESAF	22 avril	2017
Eugène	LAINÉY	EMCF	29 mai	2017
Patrick	LERICK	EMCF	3 mai	2017
Blanche	LETETU	ESAF	25 juin	2017
André	LEVOY	EMCF	31 mai	2017
Denis	MARE	ERSAF	8 avril	2017
Didier	RAULINE	EREP	24 juin	2017
Aline	RENAULT	ESAF	31 mai	2017
Michel	SAUNIER	ERSAF	16 juillet	2017
Emile	SEGUIER	ERSAF	17 avril	2017
Gisèle	SERNIK	ESAF	6 juin	2017
Mouloud	TEBBAL	ESAF	16 juin	2017
Paulette	THIRION	ESAF	23 juin	2017
Gustave	VAN LAER	ESAF	27 janvier	2017
Gilbert	WALBRECQ	ESAF	16 juillet	2017
Max	YON	ERSAF	22 juillet	2017



L'Opéra de Vichy

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Novembre	Normandie	Repas d'automne	19 novembre
Janvier	Ile-de-France	Repas de fin d'année	Mi-janvier
Mars	Assemblée Générale à Arcachon		28, 29 et 30 mars



VOYAGES

Nice-Menton		du 17 au 24 février 2018	Contact : Josiane GAROT 06 80 48 14 84
Le Japon		du 8 au 20 mai 2018	Contact : Josiane GAROT 06 80 48 14 84
Le Périgord Noir		du 20 au 24 juin 2018	Contact : Josiane GAROT 06 80 48 14 84
L'Espagne-Castille		du 9 au 15 septembre 2018	Contact : Claude PERROT 06 78 81 49 02

